



Conseil Municipal

Séance ordinaire du vendredi 3 octobre 2025

Liste des délibérations

Examinées en séance

(en application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-cinq et le 3 octobre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont assemblés, sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric POMA

Nombre de membres en exercice : 27

Présents : Messieurs POMA - DALCHER - Madame DE QUERO – Monsieur MONCHO – Madame PIERRAT – Monsieur WALLAERE – Madame VALGELATA – Mesdames PELLEGRINO – BARADE – Messieurs CAUVÉ-FALCO – LENOIR - Messieurs BOUIX – JERIBI – Mesdames HERING - GAVACHE – Monsieur RAIBAUDI – Madame BLANCHARD

Absent(es) ayant voté par procuration en application de l'article L.2120-20 du code général des collectivités territoriales : Sébastien MOREAU ayant donné pouvoir à Jean-Luc DALCHER, Elisabeth DUBOIS ayant donné pouvoir à Anne DE QUERO, Oifa YOUSSEF ayant donné pouvoir à Catherine PELLEGRINO, Claudie LACQUA ayant donné pouvoir à Charline HERING, Lauren JASSIN ayant donné pouvoir à Marc MONCHO

Absents : Messieurs DICHARRY – CALLET - BENINI - GARCIA - Madame SKRABO-CRISTINA

Secrétaire de séance : Nathalie VALGELATA-DALCHER

Présents : 17 / procurations : 5 / absents : 5

1/ CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 27 JUIN 2025– PROCES-VERBAL – ADOPTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 juin 2025.

Arrivée de Madame SKRABO-CRISTINA à 18h04

Présents : 18 / procurations : 5 / absents : 4

2/ CONSEIL MUNICIPAL – DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE – DECISIONS – COMPTE RENDU

Par délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020, ce dernier a donné délégation à Monsieur le Maire de la totalité des compétences prévues par l'article L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales.

En vertu de l'article L. 2122-23 du même code, les décisions ainsi prises sont soumises aux mêmes règles de publicité et de contrôle que les délibérations du Conseil Municipal et Monsieur le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal :

- a) de la décision du 16/06/2025

Cimetière communal - Renouvellement d'une concession pleine terre trentenaire

b) de la décision du 01/07/2025

Cimetière communal - Vente d'une concession quinquennale

c) de la décision du 01/07/2025

Cimetière communal - Vente d'une concession quinquennale

d) de la décision du 08/07/2025

Cimetière communal - Vente d'une concession cinéraire quinquennale

e) de la décision du 30/07/2025

Cimetière communal – Vente d'une concession pleine-terre trentenaire

f) de la décision du 01/08/2025

Virement de crédits

g) de la décision 01/08/2025

Demande de subventions Dotation Cantonale 2025 et produit amendes de police

h) de la décision du 02/09/2025

Cimetière communal – Vente d'une concession trentenaire avec caveau de 3 places

i) de la décision du 15/09/2025

Cimetière communal – Vente d’une concession pleine-terre quinquennale

j) de la décision du 17/09/2025

Cimetière communal - Vente d’une concession cinéraire quinquennale

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance, a **PRIS ACTE** du compte rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire sur le fondement de l’article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

3/INTERCOMMUNALITE

3/1 Rapport d’activité - SIVOM du Pays de Vence – Année 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **PRIS ACTE**

4/FINANCES

4/2 Autorisation de Programme pour l’acquisition et l’aménagement du Domaine du Caire – Exercice budgétaire 2025 - Modification – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

4/3 Autorisation de Programme pour l’opération de consolidation de la falaise – Exercice budgétaire 2025 - Modification – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

4/4 Autorisation de Programme pour la restructuration de la voirie communale – Exercice budgétaire 2025 - Modification – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

4/5 Autorisation de Programme pour l’opération de travaux à l’Espace Ceuzin – Exercice budgétaire 2025 - Modification – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

4/6 Autorisation de Programme pour l’opération de réhabilitation de l’église Saint Grégoire – Exercice budgétaire 2025 - Modification – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

4/7 Autorisation de Programme pour l’opération d’acquisitions foncières – Exercice budgétaire 2025 - Création – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

4/8 Budget – Exercice 2025 - Décision modificative n°2 – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

4/9 Tarifs Bastide aux violettes – Délibération du 20 septembre 2024 – Actualisation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a **ADOPTÉ à l’unanimité**

5/ RESSOURCES HUMAINES

5/10 Prestation de services au bénéfice de l'association IFAC – Convention - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

5/11 Régime des astreintes et permanences – Modification - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

6/ MARCHES PUBLICS

6/12 Green Energy 06 – Département des Alpes-Maritimes - Fourniture d'électricité – Constitution d'un nouveau groupement de commandes – Convention – Autorisation de signature

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

7/ RECENSEMENT

7/13 INSEE - Organisation du recensement général de la population 2026 – création des postes d'agent recenseur et désignation d'un coordonnateur adjoint - rémunération des agents recenseurs, du coordonnateur et du coordonnateur adjoint – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

8/FONCIER

8/14 Acquisition d'un terrain au hameau de Pont du Loup - Parcelle cadastrée section A n° 912 - Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

9/ DOMANIALITE

9/15 Voirie communale – Classement d'une parcelle du domaine privé de la commune dans le domaine public – Approbation

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

10/ URBANISME

10/16 Régulation de l'implantation des antennes-relais sur le territoire communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité**

Point supplémentaire rajouté à l'ordre du jour et approuvé à l'unanimité :

Présents : 17 / procurations : 4 / absents excusés : 2 / absents : 4

11/ FINANCES

11/17 Budget 2025 - Attribution de subvention à une association

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **a ADOPTÉ à l'unanimité des votants**

Monsieur JERIBI et Madame LACQUA en qualité de membre de l'association n'ont pas participé à ce vote.

La séance a été levée à 19h03